



L'édito du Secrétaire Général  
**Bruno GASPARIINI**

## Sommaire

### Edito du SG

Une Commission Exécutive constructive et axée sur le développement de la syndicalisation  
**P.1**

### Valeur du point

Tout augmente ! Tout ? Non. La grande oubliée : la valeur du point !  
**P.2**

### Salaires à la Sécu

Le SMIC va-t-il rattraper les niveaux 1, 2 et 3 ? Qui sera sur le podium ?  
**P.3**

### Formation professionnelle

Compte rendu du SNFOCOS  
**P.4**

### Communiqué FO du 3 juin 2026

Soutien aux agents de la CPAM 94  
**P.5**

### AG2R La Mondiale

La santé des femmes au travail, un enjeu encore sous-estimé  
**P.6**

## UNE COMMISSION EXÉCUTIVE CONSTRUCTIVE ET AXÉE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA SYNDICALISATION

Ces 8 et 9 juin 2026, le **SNFOCOS** réunissait ses délégués pour sa Commission Exécutive à Paris dans les locaux de notre fédération FEC.

Nous remercions également chaleureusement Frédéric Le Griel (TG Adjoint FEC), Paul Briey (FO Jeunes) Jacques Rimenez (chef de file des administrateurs FO à la CNAF), Patricia Bocciarelli (Présidente du CA FO de la CNAV) de leur présence à nos côtés et de leurs interventions éclairantes.

Eric Gautron Secrétaire Confédéral FO chargé de la Protection Sociale nous a rejoint pour nous présenter l'actualité de son secteur et rappeler l'importance du SNFOCOS, il est revenu sur sa mission aux termes du dernier Congrès FO : la défense des assurés et la défense des salariés de la Sécurité sociale.

Caroline Raynaud de Klésia est intervenue sur le financement des dépenses de de santé et la lutte contre la fraude : quels enjeux pour les organismes complémentaires.

**La CE a été aussi l'occasion pour nos délégués de revenir sur les problématiques rencontrées dans leur organisme** : retour sur les élections locales, importance croissante de l'IA dans nos organismes, perte de pouvoir d'achat des salariés et non revalorisation des salaires à la Sécurité sociale, souffrance au travail et développement des RPS dans les organismes ...

**J'ai pu rappeler les actions du SNFOCOS, ses revendications relatives au pouvoir d'achat** avec au cœur des préoccupations la revalorisation de la valeur du point , sans compter la revalorisation des accessoires tels que l'indemnité TT, la prise en charge de la complémentaire santé et le titre repas.

Il a été rappelé également que le SNFOCOS publie régulièrement des dossiers spéciaux (comme le spécial management et celui relatif aux groupes de protection sociale), des Flash infos, à destination de nos adhérents pour partager nos réflexions et comme outils de syndicalisation.

A ce sujet, cette CE a aussi été l'occasion de nous acculturer à plusieurs outils :

- Nos camarades Jean-Christophe Balsan, Secrétaire Général Adjoint en charge de la communication, et Anthony Coulangeat, de l'équipe développement et communication du SNFOCOS, ont dispensé **une formation syndicale sur l'IA** intitulée « **L'IA au service de l'IS** » (intelligence syndicale). L'occasion de présenter les risques de l'IA et de rappeler les règles de bonne pratique pour l'utiliser de manière la plus efficace dans le cadre de nos mandats.
- L'outil de cartographie sur lequel travaille l'équipe développement depuis plusieurs mois pour améliorer la syndicalisation sur le territoire a été mis à jour et sera diffusé aux membres du Conseil national.

L'année 2025 a été pour le SNFOCOS une bonne année de syndicalisation avec une hausse significative d'adhésions, Sabine Vavasseur la Trésorière Générale l'a rappelé lors de son intervention qui portait également sur la nécessité pour les syndicats de veiller à la bonne mise à jour de leurs statuts (AG annuelle, publication des comptes, ...) dans la perspective d'élections à venir.

# I VALEUR DU POINT

TOUT AUGMENTE ! TOUT ? NON.

LA GRANDE OUBLIÉE : LA VALEUR DU POINT !

Alors qu'en toute discrétion, et comme nous l'avions dit lors des négociations de la classification, la première augmentation du Smic après sa mise en œuvre a ramené le **Niveau 1 en dessous du Smic** (de 12 euros bruts) au **1<sup>er</sup> janvier 2026**, voici maintenant qu'est arrivée la deuxième augmentation du Smic.

Dans ce même élan, c'est maintenant le **Niveau 2** qui se retrouve à son tour en dessous du Smic de plus de 25 euros bruts, le niveau 1 s'en éloignant de presque 56 euros depuis le **1<sup>er</sup> juin 2026**.

Qu'on ne s'y trompe pas, cette augmentation du Smic résulte d'un simple automatisme en période de forte inflation : lorsque l'indice des prix a progressé de plus de 2 % par rapport à sa valeur lors de la dernière revalorisation, alors le SMIC augmente d'autant, mécaniquement. Il s'agit donc de l'augmentation minimale obligatoire.

Le **Niveau 3** est quant à lui supérieur d'à peine plus de 50 euros bruts au Smic, mais pour combien de temps ?

Et la valeur du point dans tout ça ? Elle est figée dans l'indifférence la plus totale de la situation des salariés de l'institution.

Le prix des carburants flambe, le pouvoir d'achat fond comme un glaçon en plein soleil, il est temps de réchauffer nos salaires en augmentant la valeur du point !

*Emmanuelle Lalande, Secrétaire Générale Adjointe du SNFOCOS*

The logo for Snfoccos features the word "Snfoccos" in a bold, blue, sans-serif font. The letter 'f' is stylized with a long, thin vertical stroke that extends downwards, creating a unique graphic element.

# I SALAIRES À LA SÉCU

## LE SMIC VA-T-IL RATTRAPER LES NIVEAUX 1,2 ET 3 ? QUI SERA SUR LE PODIUM ?

Parmi les motifs avancés par l'UCANSS pour « négocier » une nouvelle classification en 2024, figurait le fait que notre classification avait ses premiers niveaux qui se trouvaient sous le SMIC.

Le SNFOCOS avait alors demandé certes un rebasage important du premier niveau (N1) de classification, mais aussi de l'ensemble des niveaux de la grille.

A défaut c'est le risque du tassement de la grille des salaires. Et lorsque les niveaux sont tous proches les uns des autres, c'est la motivation pour évoluer qui s'érode.

Vue la faiblesse de ce qui nous était proposé, nous avons même proposé de supprimer les niveaux 1 et 2 qui risquaient d'être rapidement rattrapés par le SMIC.

Réponse pleine de compassion de l'UCANSS : « ah non, symboliquement, c'est important pour un niveau 3 de ne pas être au premier niveau de la classification ». La symbolique ne paie pas les factures mais nous y reviendrons.

### **Un an et demi après, avec l'augmentation du SMIC prévue pour le premier juin, où en sommes-nous ?**

Le 1er juin 2026, le SMIC connaît une revalorisation exceptionnelle de +2,41 %, qui porte le salaire minimum à 1 867,02 € brut mensuel, soit 1 477,93 € net estimé (12,31 € brut de l'heure). Déclenchée par la clause de sauvegarde face à la reprise de l'inflation et entérinée par un arrêté publié au Journal officiel du 24 mai 2026, cette hausse est la deuxième de l'année après celle de +1,18 % au 1er janvier (1 823,03 € brut).

Avec une valeur du point à 7,60939€ bruts, voici le classement :

- Vainqueur d'une très courte tête, le niveau 3 (252 points) : 1 917.56€ bruts
- Deuxième : le SMIC avec 1867 € bruts ! A peine 50 euros derrière !
- Troisième le niveau 2 (242 points) à 1 841.47€ bruts et quatrième le niveau 1 (238 points) à 1811.03€ bruts.

La classification est donc déjà obsolète.

Quel sera le ressenti de nos collègues quand le niveau 3 sera rattrapé par le SMIC ?

Si le SMIC augmente encore de 2.7%, il rattrapera le niveau 3, ça c'est un choc symbolique et financièrement concret !

Le premier niveau de cadre (5A, 290 points) se trouve à + 18% du SMIC (51867+18%).

Nous le voyons, c'est l'ensemble de la grille salariale qui n'est plus à la hauteur.

**Il est donc urgent d'activer l'article 17 du protocole de classification : « Révision et dénonciation » de ce protocole de classification qui est déjà obsolète.**

*Yves Herbouze, Secrétaire National du SNFOCOS*

# I FORMATION PROFESSIONNELLE

## COMPTE RENDU DU SNFOCOS

L'UCANSS a réuni les partenaires sociaux lors de deux RPN sur la Formation Professionnelle (les 29 avril et 19 mai 2026).

La négociation relative à la formation professionnelle portait sur la mise en conformité du protocole d'accord du 19 décembre 2019 avec la Loi du 24 octobre 2025 qui prévoit notamment l'évolution de l'entretien professionnel en entretien de parcours professionnel, qui supprime le dispositif de reconversion et promotion par l'alternance (Pro-A) et crée une période de reconversion professionnelle. Elle modifie également les conditions d'abondement du compte personnel de formation et introduit des modifications au niveau de la mobilisation des droits inscrits.

Sans surprise, l'UCANSS n'a pas répondu favorablement aux partenaires sociaux sur les demandes d'augmentation des primes de tutorat et sur celle d'allouer des primes pour des agents qui encadrent régulièrement des stagiaires de diverses écoles et universités.

Seule avancée notable sur le texte : Il est ajouté que lorsque l'entretien de parcours professionnel a été mené par un manager et que le salarié a exprimé un besoin d'évolution professionnelle, il soit reçu par une personne des ressources humaines qui a toutes les connaissances sur les circuits et aides possibles dans le cadre d'une mobilité professionnelle.

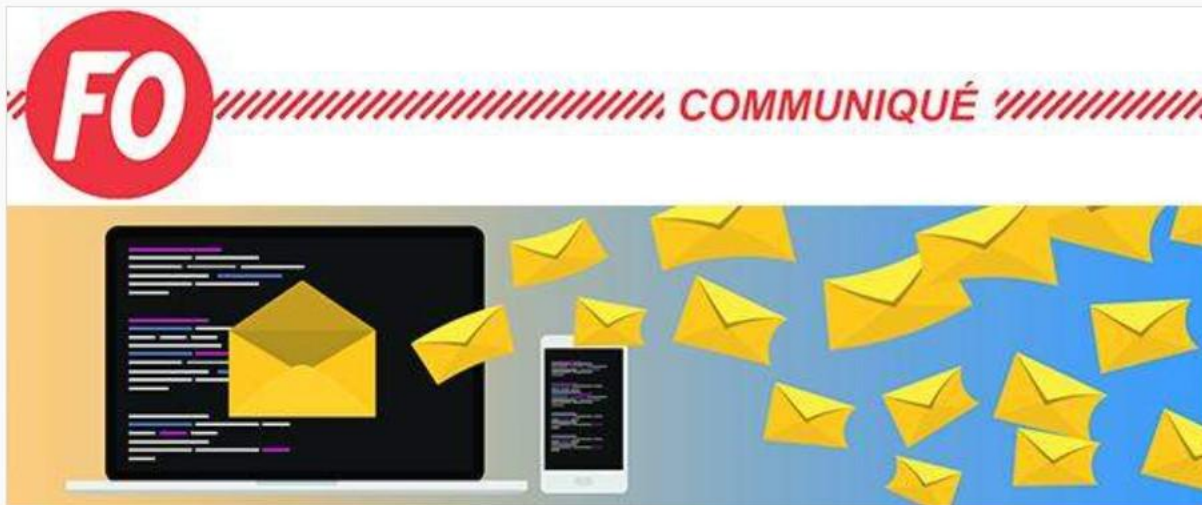
Finalement, un constat décevant car peu d'évolution sur le texte.

*Virginie Roche pour le SNFOCOS*

The logo for Snfoccos is displayed in a large, blue, stylized font. The letters 'S', 'n', 'f', 'o', 'c', and 'o' are solid blue, while the 'f' is outlined in blue. The 's' is a bold, rounded sans-serif style. The 'n' and 'f' are lowercase and connected to the 's'. The 'o' is a simple circle, and the 'c' is a simple curve. The final 'o' is a simple circle. The overall style is modern and professional.

# I COMMUNIQUÉ FO DU 3 JUIN 2026

## SOUTIEN AUX AGENTS DE LA CPAM 94



### **La confédération FO soutient pleinement les agents de la CPAM 94**

Les agents d'accueil de la CPAM 94 sont la cible depuis des semaines d'attaques et de menaces répétées. La découverte le 28 mai d'une croix gammée peinte devant l'entrée de l'agence est absolument inacceptable. Face à cet acte ignoble, les agents se sont spontanément mis en grève.

La confédération FO condamne cet acte et soutient pleinement ces agents qui ont cessé leur activité pour leur sécurité mais également pour celle des assurés qui fréquentent cette agence.

Pour FO, la CPAM 94 et la CNAM doivent condamner fermement et sans délai les actes commis et prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des agents et des usagers.

La confédération engagera toutes les démarches nécessaires auprès de la direction de l'assurance maladie pour obtenir satisfaction.

Le SNFOCOS évidemment apporte également tout son soutien au personnel concerné par ces actes inacceptables.

# I AG2R LA MONDIALE

## LA SANTÉ DES FEMMES AU TRAVAIL, UN ENJEU ENCORE SOUS-ESTIMÉ



### Santé des femmes au travail : des réalités partagées

La santé des femmes influence directement les conditions de travail, les parcours professionnels et le maintien en emploi. Une enquête nationale, menée auprès de 8 000 femmes, par les pôles professionnels Alimentaire, ESS et Coiffure, paritaires et mutualistes, d'AG2R LA MONDIALE permet d'objectiver ces enjeux encore trop peu visibles.

#### Ce que montrent les chiffres

- 83 % des femmes sont gênées par leurs règles au travail.
- 70 % estiment que leurs douleurs sont liées à leur activité professionnelle.
- 22 % seulement se sentent à l'aise pour en parler sur leur lieu de travail.

Ces chiffres montrent combien le dialogue, la reconnaissance des situations et l'adaptation du travail sont essentiels pour préserver la santé tout en restant en emploi. Pour répondre concrètement aux enjeux de santé des femmes au travail, les pôles professionnels d'AG2R LA MONDIALE soutiennent plusieurs dispositifs concrets destinés à accompagner les entreprises et leurs salariées.

#### ✔ **Le saviez-vous ?**

*Malgré les spécificités liées à leur santé, les femmes expriment une volonté claire : continuer à travailler. Les femmes ne demandent pas de réduire leur activité, mais des ajustements simples, un dialogue ouvert et une meilleure prise en compte de leurs besoins pour préserver leur santé tout en restant en emploi.*

👉 **En savoir plus sur les chiffres et les enseignements de l'enquête et les solutions proposées** [Comprendre et agir pour la santé des femmes au travail - AG2R LA MONDIALE](#)



Découvrez dès maintenant nos précédentes lettres de la Michodière en podcast

## NOS PARTENAIRES



### AGENDA

**12/06/2026**  
INC Maladie

**16/06/2026**  
RPN RSE

**26/06/2026**  
RPN Bilan Travail à distance

**POUR ADHÉRER AU SNFOCOS**  
Contactez les élus ou représentants SNFOCOS  
présents dans votre organisme  
ou adhérez via le formulaire en ligne sur :  
<https://snfocos.org/adherer/>



*Un syndicat en action, une force pour les cadres*

# AÉSIO mutuelle, votre partenaire pour votre protection sociale



AÉSIO mutuelle, 3<sup>e</sup> mutuelle de France spécialisée dans la protection de la personne, couvre les besoins en complémentaire santé, prévoyance, épargne et retraite.

## Notre ambition :

Accompagner nos adhérents à chaque étape de leur vie, en leur proposant **des garanties et des services** répondant à leurs besoins **d'aujourd'hui, tout en anticipant** ceux à venir.

## Notre démarche :

**Co-construire** les solutions de protection sociale avec les entreprises et les branches professionnelles.

## Notre conviction :

La **proximité**, pour comprendre et répondre aux attentes des adhérents en portant les valeurs de **solidarité, de responsabilité et d'innovation**.

## Notre expertise au service des salariés et des entreprises :

### SANTÉ

Il est essentiel de tenir compte de la situation des branches et des entreprises afin de répondre au mieux aux attentes des salariés et de leur famille. C'est pourquoi nous élaborons des solutions santé personnalisées.

### PRÉVENTION

Nous menons des actions de prévention dans les entreprises et avec les branches professionnelles pour améliorer la qualité de vie au travail.

### PRÉVOYANCE

Des solutions performantes sont proposées aux salariés et à leur famille pour faire face aux aléas de la vie (arrêt de travail, invalidité, décès...).

### ÉPARGNE / RETRAITE

Nous proposons des solutions personnalisables d'épargne retraite (PEE-PERCO, Article 83...) pour améliorer les pensions versées par les régimes de retraite obligatoires.

## AÉSIO mutuelle en chiffres :



**2,3** millions d'adhérents



Plus de **3 000**  
collaborateurs



Plus de **240**  
agences en France



**32** recommandations ou  
labellisations de branche :  
**21 en santé et 11 en prévoyance**



**Votre Chargée de  
relation partenariat :**

**Marine PREVOT**  
07 72 34 71 82  
marine.prevot@aesio.fr

[aesio.fr](https://www.aesio.fr)



AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité, immatriculée sous le n°775 627 391 dont le siège social est 173 rue de Bercy 75012 Paris. ©Gettyimages. Document non contractuel à caractère publicitaire. 25-205-008\_V2

**AÉSIO  
MUTUELLE**  
C'est ça, la mutuelle d'aujourd'hui